Thomas Lindemann (Université Versailles Saint-Quentin). Congrès AFSP AIX 2015.

« Herrschaft (domination légitime) et anarchie (s) internationale(s). Relire Weber pour comprendre les violences internationales.

Le plus souvent lorsque les « internationalistes » s'interrogent sur les violences internationales, ils partent d'emblée d'un ensemble spécifique de concepts développés dans un « paradigme » des Relations internationales : anarchie, bipolarité, dilemme de sécurité, communautés épistémiques, interdépendances économiques ou communautés de sécurité. Cette démarche a produit un grand nombre d'études statistiques et une ambition cumulative comme les thèses sur le lien entre interdépendances économiques et guerres ou l'existence de la « paix démocratique » (Levy/Thompson 2010). Toutefois, ces études ont été décontextualisées de tout cadre spatial et temporel. Elles ont aussi eu tendance à être très probabilistes et abstraites en expliquant rarement de manière satisfaisante un cas particulier. L'étude des conflits internationaux manque donc souvent de contextualisation. En principe, les phénomènes internationaux sont des faits sociaux comme ceux des autres sous-disciplines et se prêtent de ce fait à l'importation des concepts classiques de la sociologie politique (Devin 2006). Certains courants des Relations internationales – surtout ceux d'orientation critique ou constructiviste (Merand/Pouliot 2008) – s'inspirent ouvertement de sociologues. Pourtant, ce qui frappe, c'est la rareté des concepts sociologiques génériques utilisés en Relations internationales alors qu'il est courant d'utiliser des concepts comme le pouvoir, la stratification sociale, le champ, l'habitus ou encore les types de domination wébériens en politique comparée ou en sociologie politique (Pour une exception : Albert/Buzan/Zürn 2013).

Une telle importation exige une grande précaution en raison de la dilution de certains phénomènes sociaux lorsqu'ils sont transposés via un cadre transnational beaucoup moins structuré que le « champ » national. Toutefois en soi, la transposition des concepts en Relations internationales n'a *a priori* rien *d'*illogique (Badie 1999; Ramel 2006). Si « l'international » est un ensemble plus fluide, contesté et complexe que des sociétés internes, il constitue néanmoins un espace partiellement organisé car certains acteurs parviennent à y inscrire un ensemble des normes relativement dominantes et structurantes (Bull 1977).

Ce chapitre porte sur le concept wébérien de *Herrschaft* (pouvoir légitime), ses trois types de domination dans les relations internationales et comment ils sont susceptibles de « réguler » les violences dans « l'anarchie » du système international. Les penseurs « réalistes » des Relations internationales ont opposé un ordre interne pacifié qui réserve le monopole de la violence aux détenteurs de l'autorité légitime à la politique étrangère évoluant dans un milieu « anarchique », l'état de nature, caractérisé par « la pluralité des centres de forces » armée (Aron 1984 : 19). Dans ce milieu anarchique les Etats chercheraient nécessairement la puissance militaire pour survivre de sorte que la guerre serait toujours possible (Morgenthau 2005 : 4-15). Très souvent ces penseurs ont mobilisé la terminologie de Max Weber pour justifier cette opposition en se référant à l'absence du monopole de la violence légitime.

Or notre contribution vise à démontre que pour Weber l'emploi de la violence dépend moins d'une « hypothétique » état de nature mais avant tout des configurations de légitimité. Les Etats ne sont pas des « personnes » mais ils sont avant tout gouvernés par des décideurs qui doivent leur « survie » politique avant tout à leur « légitimité » interne. Du coup, les variations de la violence internationale dépendent selon nous moins d'une centralisation du rapport de forces mais des configurations en termes de « légitimité ».

Le concept de domination légitime a déjà été utilisé en sociologie politique et en politique comparée via le fonctionnement néo-patrimonial des Etats africains (Daniel Bach, Daniel Bourmaud) ou encore pour explorer des logiques « totalitaires » (Ian Kershaw 1998). Nous illustrons notre propos sur l'utilité du concept wébérien de *Herrschaft* par un examen des violences internationales aussi bien inter-étatiques qu'entre unités politiques et acteurs non-étatiques. Weber invite lui-même à ce questionnement dans sa fameuse phrase sur l'Etat et sa « monopolisation de la violence légitime». De façon très explicite, pour Weber**,** l'existence d'un *Herrschaft* (qui signifie « maîtrise » revêtant d'emblée un caractère de soumission) n'exclut pas l'emploi de la violence (Yves Sintomer 2014). Weber distingue *Macht* (le pouvoir) et *Herrschaft* (la domination). Le pouvoir (*Macht*) désigne pour lui « toute chance de faire triompher, dans une relation sociale, sa propre volonté, même contre des résistances ; peu importe ce sur quoi repose cette chance » (Weber 2013, 210). *Macht* est sociologiquement « amorphe » et repose sur des moyens variés et souvent irréguliers tels que la menace, la ruse voire le mensonge (Holeindre 2012, Baranets 2015). *Macht* est par définition instable car il ne repose sur aucun principe reconnu par les dominés. En revanche, la domination (*Herrschaft*) désigne selon Weber « la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé » (Weber 2013, 210). Le terme « obéir » est ici décisif car il implique le consentement des individus qui se soumettent à cet ordre. Un tel consentement peut uniquement se produire lorsque le pouvoir repose sur des principes « stables » et/ou reconnus, soutenus par une administration ou un système de croyances plus ou moins codifié. La domination exige, à la différence du pouvoir, la croyance en la légitimité de ceux qui gouvernent.

La thèse principale défendue dans cet article est la suivante : lorsque les responsables politiques s'engagent dans des conflits armés (et dans toute autre décision en relations internationales), ils *cherchent moins à assurer la sécurité de leur collectivité dans un milieu anarchique* mais généralement à assurer ou à renforcer leur domination légitime (*Herrschaft*). Afin de garantir celle-ci, ils doivent agir conformément aux principes qui légitiment l'obéissance des gouvernés. En somme, les types de domination constituent pour les acteurs politiques un script, dont la violation peut provoquer la perte d'audience et de légitimité. Un dictateur à prétention charismatique comme Kim Jong-Un ne peut pas se soumettre à la menace des représailles américaines s'il veut préserver son script « héroïque » et de ce fait sa légitimité. Comme l'ont remarqué certains réalistes, Weber identifie en effet un intérêt rudimentaire transculturel incontestable de l'activité politique : celui de préserver le pouvoir (Morgenthau 2005, 7ème édition). Mais la préservation de ce pouvoir repose sur la domination et l'acceptation d'un type de légitimité, aussi bien par les gouvernants que les gouvernés (Aron 1962, Kissinger 1973). Le lien entre *Herrschaft* et violences internationales est selon nous double. D'une part, le déclenchement des conflits est souvent provoqué par des acteurs en quête de légitimité et non par une structure abstraite comme l'état de nature. D'autre part, même les acteurs dont le pouvoir est légitime sont susceptibles de s'engager

dans des conflits si leur domination repose sur des valeurs ou des normes acceptant la normalité de l'usage de la violence. L'emploi de la violence planifiée contre des « peuples colonisés, leur soumission par la force aux impératifs de la production capitaliste et de l'accumulation du capital » (Löwy 2013, 39) illustre les logiques violentes de certains types de domination alors qu'il est difficile d'y voir l'expression d'un dilemme de sécurité. Ainsi, tout type de domination conditionne des conflits armés spécifiques avec des rationalités variables: de la rationalité « chevaleresque» à la rationalité « froide » de la guerre préventive en passant par le charisme viril. Au lieu de postuler qu'il existe une rationalité unique dans les guerres due au milieu anarchique, nous considérons que les « causes » des guerres ne sont pas identiques et qu'il convient de tenir compte des « régimes de légitimité ». La même « cause » d'une anarchie et d'un dilemme de sécurité ne produit pas toujours les mêmes effets car sa trajectoire est infléchie par les types de légitimité. Ainsi, alors que les défis d'honneur sont typiquement une cause de guerre dans les sociétés traditionnelles et patrimoniales et parfois modernes (voir les guerres américaine après les attentats de « 9/11 »), la croissance démographique et économique peut devenir une cause de guerres dans des sociétés gouvernéespar des logiques néo-managériales de l'institution militaire.

Jusqu'ici, les Relations internationales se sont principalement intéressées au type de régime politique pour comprendre les particularités d'un recours à la force armée d'une unité politique. La thèse de la paix entre démocraties autrefois considérée comme la découverte empirique la plus solide des Relations internationales en est une illustration (Levy/Thompson 2010). Weber lui-même a délibérément écarté la typologie aristotélicienne du nombre et du caractère corrompu d'un régime. De manière évidente, pour Weber, la manière dont une domination est légitimée importe plus que le type de régime pour expliquer les choix politiques. Selon Weber une démocratie peut aussi bien être dirigée de manière légale-rationnelle que de manière césarienne. Cette vision peut nous paraître surprenante mais Weber avait très clairement conscience de la tension entre le processus de rationalisation et son principe d'efficacité et le principe démocratique (Lassman 2000, 95).

La question du régime politique peut de manière plus globale contribuer à créer des sympathies ou des antipathies et sans doute déterminer une disposition *a priori* plus ou moins favorable à l'égard d'un autre. En revanche, peu de décideurs vont se contenter de se demander si leur action est compatible avec les logiques d'un régime démocratique et autoritaire. La variation des comportements à l'intérieur d'un régime est bien trop importante pour comprendre les logiques induisant le recours à la violence. La catégorie « type de domination » permet d'identifier les situations concrètes. Lorsque les décideurs dans une négociation sont confrontés à un adversaire, ils cherchent très certainement à comprendre comment le type de légitimité de l'adversaire influe sur ses « ripostes » et ses calculs (Kissinger 1973). De même, tout décideur se pose spontanément la question de savoir si son action est compatible avec son cadre « légal » et celui de son « adversaire/partenaire », s'il blesse ou non certaines traditions ou encore si son action affecte la « fierté » de l'autre (Lindemann 2011). L'appréciation négative de l'Iran par les décideurs occidentaux, par exemple, tient moins à son régime « autoritaire » ou au « dilemme de sécurité » qu'à sa légitimité « révolutionnaire ». La mise en question de la légitimité affecte immédiatement la survie des dirigeants politiques et ne peut donc pas être évacuée de la prise de décision politique.

Ce chapitre est organisé en six sections. Nous allons tout d'abord donner la parole à Weber. Nous développons son concept de *Herrschaft*, puis nous indiquons comment on peut l'appliquer de façon prudente aux relations internationales en tenant compte des avancées

faites depuis Weber. Ensuite nous démontrons l'existence d'un lien entre « hétérogénéité » des légitimités et violences internationales. Les deux sections suivantes sont consacrées aux liens entre légitimité traditionnelle/charismatique et conflits internationaux. Le catalyseur conflictuel pour ce type de légitimité est variable. Alors que le catalyseur conflictuel de la légitimité charismatique est généralement sa routinisation, le type de légitimité traditionnelle est justement menacé par des situations « extraordinaires » et potentiellement révolutionnaires. La cinquième section décrit brièvement l'émergence d'un type de légitimité légale-rationnelle dans les relations internationales contemporaines pour défendre la thèse que cette rationalisation ne signifie pas forcément la fin des conflits armés. La dernière section conclusive s'interroge globalement sur le rapport de l'approche compréhensive wébérienne pour l'étude des relations internationales. Nous situons Weber par rapport aux théories des Relations internationales en montrant la difficulté d'une telle entreprise en raison des positions «radicalement » nuancées de celui-ci par rapport aux grandes oppositions qui structurent généralement cette sous-discipline.

Le concept de la domination légitime dans les relations internationales

Le concept de domination wébérienne ne peut pas être détaché de son projet sociologique plus global de démarche compréhensive. La sociologie tente toujours, pour Weber, de comprendre des comportements significativement orientés (Weber 2013). Il n'est pas possible de saisir le « sens » d'une action – par exemple la fusillade des personnes appartenant à une population locale par une armée « occupante » - en se tenant simplement à ce qui est observable avec de simples yeux. En l'occurrence, il importe aussi de savoir pour quelles *raisons* ces personnes ont été tuées. La trajectoire et l'impact puissant des balles sur le corps humain ne sauraient en elles-mêmes expliquer les violences armées mais aussi les *intentions* attribuées aux acteurs. Les « raisons » d'une telle fusillade peuvent être multiples : réaction de panique face une embuscade, volonté de protéger un ordre établi face aux « émeutes», obéissance aveugle envers un chef admiré ou encore application d'un ordre légal prévoyant l'extermination des populations selon des critères fixés à l'avance. *Herrschaft* est un concept typiquement wébérien en ce sens qu'il ne s'agit pas de déterminer de l'extérieur ce qui est légitime pour les acteurs mais de comprendre leur raisonnement de l'intérieur en se mettant à la place des acteurs eux-mêmes.

Mais comment définir exactement la domination légitime ? Un premier élément est la croyance des dominés qu'un « ordre » donné est valable en raison de sa justesse. Les raisons qui font croire qu'une domination est justifiée, et même parfois désirable, sont multiples (Kalberg 2010, Weber 2013, 175-177). Les hommes n'agissent pas seulement de manière instrumentale pour augmenter leur bien-être ou leur sécurité mais ils sont aussi susceptibles d'agir en fonction de leurs convictions (*Wertebezogenheit*) ou encore de leur « affects » (*affektuelles Handeln*). C'est cette capacité des gouvernants de susciter l'adhésion des dominés par le charme ou la fidélité aux valeurs /normes qui différencie la domination du simple pouvoir. Le simple pouvoir – *Macht* – repose selon Weber sur la crainte (Weber 2013, 50). Les gouvernants qui ne possèdent que le pouvoir doivent recourir à la force armée pour se faire respecter auprès des dominés. Inversement, plus un pouvoir est légitime et moins il aura besoin de recourir à la force armée. Le concept de *Herrschaft* suppose que le fait d' « obéir » à un ordre est loin d'être un comportement mécaniquement induit par des forces

extérieures – la perspective de représailles (Weber 1994, 36sq). Si le concept de *Herrschaft* est distinct du pouvoir, il y est en même étroitement associé. Contrairement à ceux qui pourraient croire que Weber est exclusivement intéressé aux croyances, il ne néglige pas le contexte matériel qui conditionne la légitimité (Breuer 2011, 2). Il est significatif que le mot de légitimité ne figure quasiment jamais seul mais toujours dans le contexte du *Herrschaft* qui signifie aussi « pouvoir effectif » et possession des moyens de la « violence » mêmes si ceux sont considérés comme légitimes.

L'opérationnalisation empirique du concept wébérien de *Herrschaft* reste contestée. Weber lui-même n'explicite pas sa démarche (Franciso Roa Bastos 2014). De son point de vue**,** ce qui compte probablement le plus est la logique d'obéissance de ceux qui sont proches du pouvoir et capables d'administrer la société (Yves Sintomer 2014). Nous faisons le choix de nous intéresser d'abord aux logiques de domination revendiquées par les personnes et institutions « dirigeantes » : sur quelle base de droit revendiquent-t-elles l'obéissance et en quoi cette prétention est fragilisée par des contestations ou événements imprévus ? Ce questionnement est inspiré par notre thématique car nous voulons d'abord comprendre le comportement de ceux qui «dominent » et qui ont la possibilité d'autoriser et de recourir à la force armée.

Un deuxième choix dans la définition wébérienne de la domination est sa dissociation possible avec la personne qui l'exerce. Ainsi, le charisme et même la domination traditionnelle sont trop souvent utilisés de manière synonyme avec les personnes qui exercent un pouvoir. Or Weber lui-même évoque explicitement la possibilité d'un charisme de « fonction » (Weber 2013, 502 sq.). En ce sens, nous allons nous intéresser également aux « logiques légitimes » des institutions « dominantes ».

Le fait que plusieurs acteurs concourent à la définition de ce qui est légitime dans les relations internationales, ne signifie pas que l'on ne produit pas des logiques dominantes de légitimité. Ainsi, si les types de légitimité dominants au sein du système international sont bien souvent contestés, il existe néanmoins des institutions comme le Conseil de sécurité de l'ONU, le FMI, l'OMC ou les organisations régionales comme l'UE qui cristallisent à un moment donné les normes dominantes de légitimité. Une telle perspective implique que la stabilité du système international dépend non seulement de la « polarité » et des dilemmes de sécurité entre grandes puissances**,** mais aussi de la légitimité plus ou moins grande des puissances dominantes et des institutions internationales.

L'hétérogénéité de légitimité comme source de violences internationales

Quel est le lien entre *Herrschaft* et violence ? L'introduction de ce concept produit-elle une différence dans la compréhension des violences internationales?

Tout d'abord, une « domination » sans légitimité est de nature instable et doit de ce fait souvent recourir à la force armée. Un tel constat est aujourd'hui assez banalisé. Plusieurs scénarios d'un manque de domination légitime dans le système sont envisageables. D'une part, on peut faire l'hypothèse que des puissances dominantes impopulaires suscitent des résistances étatiques ou non-étatiques malgré leur supériorité. De cette manière l'Allemagne « fanfaronne » de Guillaume II ou l'Amérique unilatérale de George W. Bush ont suscité l'indignation, des contre-alliances et des résistances « armées ». En revanche, des puissances

plus « consensuelles » et populaires comme la Grande-Bretagne au XIXème siècle, ont comparativement suscité peu des résistances armées, au moins de la part des grandes puissances (Schroeder 1994, Battistella 2006).

Raymond Aron a popularisé la notion de l'hétérogénéité du système international en se référant explicitement au système de légitimités des puissances dominantes comme la rivalité américano-soviétique durant la guerre froide. Selon Raymond Aron (Aron 1962), les conflits entre grandes puissances se multiplient en raison des malentendus et des rivalités idéologiques. On doit sans doute ajouter un dilemme d'identité dans les configurations hétérogènes : l'existence de l'autre et ses succès économiques, technologiques et même sportifs peuvent devenir un défi pour une puissance avec un principe de légitimité divergent. L'hétérogénéité de légitimité ne concerne pas seulement le régime mais doit être élargie aux types de domination. Les interactions entre acteurs « traditionnels » et « charismatiques » suscitent le plus souvent des conflits comme lors de l'affrontement entre Napoléon Ier et l'Europe monarchique dans les guerres révolutionnaires et impériales (Kissinger 1973). En outre, le concept de l'hétérogénéité mérite une extension aux acteurs non-étatiques qui disposent des moyens de contestation accrus. Ainsi, les acteurs comme l'Etat islamique en Syrie et Irak sont aussi animés par une logique de résistance contre la « rationalisation » et la désacralisation de leurs cultures par la société marchande, le fameux « désenchantement du monde » (Weber 2009). La rencontre entre logiques traditionnelles et rationalité produit souvent des conflits. La résistance contre la froide « modernité » corrompue au nom de la communauté des croyants authentiques est aujourd'hui un leitmotiv de l'islamisme « armé » qu'il s'agisse des Talibans en Afghanistan ou des Sunnites radicaux en Irak.

Au niveau des unités politiques, le manque de domination légitime se traduit par des révoltes ou tout simplement une très grande impopularité du gouvernement. La côte de popularité très faible du Président Hollande durant les années 2013/2014 ne doit pas être confondue avec la remise en question de l'institution présidentielle mais reste problématique pour l'Exécutif et son standing. Par ailleurs, il est probable que tout décideur, même démocratique, doit prouver qu'il est un peu « au-dessus du lot ». Une fonction exécutive totalement « désenchantée » et désincarnée provoque des problèmes de légitimité. Il est bien sûr trop tôt pour dire si l'engagement militaire de la France au Mali (2013), en République centrafricaine (2013) et contre l'Etat islamique (2014) ainsi que sa prise de position très ferme contre la Syrie soient liés à un quelconque déficit de légitimité de l'exécutif, qui chercherait à compenser par la guerre une impopularité due à une situation « interne » dégradée. Toutefois, le commandement présidentiel sur les forces militaires et sa position institutionnelle de chef de guerre est en soi une opportunité de présenter plus d'autorité. Plus l'adversaire est perçu comme puissant et redoutable et plus le pouvoir exécutif peut espérer créer l'union sacrée (ce qui est peu probable dans le cas malien). Dans une démocratie, l'institution militaire est, par son caractère très hiérarchisée et souvent très loyale envers l'exécutif**,** de grande valeur comme ressource de domination légitime.

En outre, nous pouvons sans risque excessif nous demander en quoi les types de « légitimité des entités structurées » peuvent être à l'origine d'un recours à la force armée e*xterne*. Un déficit global de légitimité internationale se reconnaît de manière élémentaire par l'absence de représentations diplomatiques et un manque de pouvoir au sein du système international (Lindemann/Ringmar 2014). Des entités nouvellement constituées comme la Croatie (1992), le Hamas (2006), la Géorgie (2008) ou stigmatisées comme l'Iran, la Corée du Nord ou la Russie sont plus fréquemment impliquées dans des conflits armés que des entités plus établies et reconnues par la « société internationale » (H. Bull 1977).

La domination traditionnelle et les conflits armés

Plus un pouvoir est « dominant » en termes de légitimité et moins il a besoin de recourir à la force armée. Pourtant le recours à la force armée est loin d'être exclu, surtout en cas de nécessité contre des acteurs moins légitimes.

Le type de légitimité traditionnelle repose, selon Weber, sur la croyance que les ordres sont « justes » en raison du caractère sacré de la tradition. La compatibilité de la guerre avec la domination traditionnelle dépend d'abord du contenu de la tradition. L'Europe monarchique au XVIIIème siècle était ainsi marquée par des guerres fréquentes quoique souvent limitées, alors que l'Europe du XIXème siècle était en comparaison avec le siècle précédent extraordinairement pacifique (Schroeder 1996, Lindemann 2011). Les systèmes régionaux à légitimité traditionnelle comme l'Afrique de l'Ouest ou encore l'Asie du Sud-est ne sont pas aujourd'hui les zones les plus instables du point de vue des violences interétatiques. Les logiques de l'Etat néo-patrimonial en Afrique peuvent même s'opposer à la production des politiques publiques et encore plus à une notion comme l'intérêt national. Si les guerres entre unités disposant d'une légitimité traditionnelle éclatent, elles restent souvent limitées dans l'emploi de la violence comme certaines guerres de cabinet du XVIIIème siècle.

Certaines unités politiques « traditionnelles » très militarisées, comme Sparte ou la Prusse du XVIIIème siècle, peuvent défendre des valeurs très martiales en considérant que la guerre « fraîche et joyeuse » pourrait rétablir l'ordre patriarcal, surtout lorsque la tradition est menacée par la démocratisation comme en 1914 (Lebow 2008). Schumpeter avait établi une théorie impérialiste sur l'existence d'un atavisme de classe. Tout dépend aussi de la nature de la guerre envisagée. Une guerre très destructrice et très mobilisatrice risque d'induire des bouleversements sociaux majeurs comme la Première et la Deuxième Guerre mondiale. Des autorités traditionnelles tenteront d'éviter de telles confrontations si elles présagent une telle destruction, à moins qu'elles ne soient pas très contestées auprès de leur population. Le Congrès de Vienne (1815) et la concertation entre grandes puissances tout au long de la première moitié du XIXème siècle visait à maintenir la « stabilité interne » aussi par l'évitement des conflits armés. De nos jours, les monarchies du Golfe – les Emirats Arabes ou l'Arabie Saoudite – sont des Etats du statu quo dans le Golfe Persique par souci de ne pas stimuler les passions « populaires ». La « paix autoritaire » en Amérique Latine durant la période de la guerre froide en est une autre illustration. Il existe donc des situations où un pouvoir traditionnel est susceptible de recourir à la force armée.

Ce qui nous importe ici avant tout est le sens, la finalité des guerres menées par des acteurs dont la domination repose sur la domination traditionnelle : honneur chevaleresque, dynastique, monarchique ou familial, conservation d'un mode de vie contre le monde moderne. Une légitimité traditionnelle sera assez réservée à l'égard des guerres de conquête de grande envergure ou des guerres très prolongées. Tout porte à croire que les dirigeants du type de légitimité traditionnel ne vont pas nécessairement exploiter leur voisin « monarchique » dans un milieu « anarchique » s'ils ont une affinité dynastique comme la Russie et la Prusse lors des soulèvements austro-hongrois en 1848/49 (Lindemann 2011 : 54). De la même manière, des évènements anodins comme la modernisation économique peuvent induire des comportements conflictuels auprès d'une élite traditionnelle pour maintenir son pouvoir. En revanche, la modernisation économique, n'est pas forcément une menace pour le pouvoir charismatique et légal-rationnel.

Légitimité charismatique et violences internationales

La légitimité charismatique est définie par Weber comme la croyance dans les qualités extraordinaires de la personne ou de l'institution qui exercent un pouvoir. Il s'agit d'un idéal-type et il est probable que tout pouvoir légitime exige une dose de légitimité charismatique.

Certains postulent que le charisme n'est pas une donnée mais qu'il est toujours contextuel. En ce sens, il n'existe pas de charisme en soi mais uniquement des situations de « crise » où certaines personnes *deviennent* charismatiques. Pourtant, ce qui compte dans la construction du charisme est moins la réalité de qualités exceptionnelles que la prétention de les posséder. Ainsi, une fois qu'un décideur possède un rôle prétendument charismatique, il est obligé de de montrer qu'il est capable de produire des « miracles ». Comme le souligne Etienne Balibar : « dans la problématique du pouvoir charismatique, il y a aussi la possibilité de son effondrement, de sa dissolution/dissipation, à la manière dont une illusion se dissipe…elle peut s'effondrer sans crier gare le jour où le chef porteur de charisme échoue, ou passe pour un imposteur…. » (Balibar 2004)

Toutefois, pour la question des violences internationales, nous avons besoin de la constitution des sous-types de charismes. Weber lui-même renvoie aux idéaux types du messie et du héros de guerre (Weber 2013, 492). Ainsi des leaders comme Jésus, Gandhi, Mandela ou Gorbatchev peuvent faire reposer leur charisme sur leur capacité providentielle à apporter la paix au monde voire de réaliser le paradis sur terre. En revanche, le type de charisme le plus susceptible de produire des conflits semble être l'idéal du héros protecteur et « viril ». Des leaders avec une telle présentation d'eux-mêmes comme Vladimir Poutine auront sans doute plus du mal que d'autres à faire accepter des compromis sans compromettre leur image d'eux-mêmes et ne vont pas agir de la même façon dans une crise internationale que les décideurs avec un référentiel moins « prétentieux ».

Le charisme est souvent une légitimité construite dans le contexte d'une crise qui est par définition peu durable (Roa Bastos 2014). Au sein du système international, une domination charismatique ne peut être que partielle et de durée limitée. Au sein du Saint Empire Romain germanique, compte tenu de la croyance dans les capacités « surnaturelles » des Empereurs comme Henri IV (1084 à-1105), Barberousse (1155-1190) ou Frédéric II (1120 à 1250), le charisme était une condition de la stabilité de l'Empire et pouvait toujours être fragilisé par la menace de l'excommunication prononcée par le Pape. L'institution de l'Empereur était elle-même fondée sur le charisme : le couronnement impérial de Charlemagne intervient en l'an 800 et change le caractère de la royauté carolingienne avec le titre de « Sérénissime Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur gouvernant l'empire des Romains par la miséricorde de Dieu, roi des Francs et des Lombards ». Les contemporains considèrent Charlemagne comme le nouveau Constantin. Depuis la Renaissance, il est difficile de repérer une puissance charismatique authentiquement pacificatrice (McKitterick 1993). Le bon fonctionnement du Congrès de Vienne tient plus à l'inclusion de toutes les grandes puissances dans un concert qu'à un quelconque leadership « charismatique » (Schroeder 1996). La Grande-Bretagne s'efforçait plutôt de faire « profil bas » que d'imposer sa vision aux autres. Toutefois, si l'on donne une définition assez large du charisme, il est même possible de considérer l'attraction de la puissance américaine sur les Européens de l'Ouest dans l'après-guerre froide comme fondée sur la croyance que les Etats-Unis étaient toujours un peu extraordinaires en raison de leur caractère « neuf », « progressiste » et « libérateur ». A la différence du « soft power » de Nye reposant sur l'attirance même des produits de consommation et d'un *way of life*, une conception du charisme plus proche de Weber insiste avant tout sur l'aspect « héroïque » du charisme.

Les prétentions charismatiques des grandes puissances au sein du système international sont bel et bien une source des conflits armés. Malgré leur immense potentiel de puissance, la France de Louis XIV ou des deux Napoléon ont produit autant des résistances que les deux Allemagnes avant les deux conflits mondiaux. Le lien entre présentation charismatique de soi et conflits internationaux est double. D'une part, les dirigeants d'une telle puissance prennent souvent des risques plus grands que des acteurs plus « tempérés » pour prouver leur « exceptionnalité ». D'autre part, de tels acteurs provoquent le plus souvent des résistances en raison du caractère humiliant de leur domination. Notre étude sur la propension d'un système international des grandes puissances aux conflits armés (Lindemann 2011, chapitre 3) démontre que plus le nombre relatif de grandes puissances qui construisent des bâtiments gouvernementaux ostentatoires (d'un point de vue de leur taille, de leur hauteur et de leurs coûts) est grand, plus le nombre de confits militarisés entre eux sera important. Ainsi les deux systèmes internationaux avec une pléiade des puissances « hubristiques' » (1919-1939 et 1945-53) étaient plus « instables » que ceux où la plupart des grandes puissances défendaient extérieurement une légitimité plus traditionnelle ou tempérée (1815-53 ou les rapports entre grandes puissances démocratiques 1947-1991).

De nos jours, il faut aussi prendre en considération des acteurs non-étatiques à prétention charismatique virile comme Al Qaeda ou l'« Etat islamique ». Contrairement à une croyance largement répondue selon laquelle le charisme est une forme de domination ancienne, force est de constater que ce type de domination fait régulièrement irruption pour pallier une crise politique (l'« homme providentiel ») comme l'avait déjà précisé Max Weber. Cela se produit typiquement dans des contextes de guerres ou de crises économiques aiguës. Les nouvelles technologies facilitent la diffusion des images, des vidéos de propagande et de ce fait la construction des acteurs charismatiques avec leurs disciples « virtuels ».

Les unités politiques à prétention charismatique « virile » mettant en avant leur courage et leur force physique supérieurs aux autres, devraient avoir plus la tendance à s'engager dans des conflits armés que d'autres. Que ce soit l'Allemagne de Guillaume II, la Corée du Nord de Kim-Jong-Il ou de Kim Jong-Un, l'Irak de Saddam Hussein, l'Amérique de George W. Bush, l'Iran d'Ahmadinejad, les autorités du Hamas, la Géorgie de Saakachivili ou encore la Russie de Poutine : il est peu probable que ces acteurs soient sensibles à une rationalité d'*homo economicus*. Ce qui importe aussi le plus à leurs yeux**,** c'est la confirmation de leur légitimité interne, l'image de soi d'homme viril et « courageux » auprès de leur opinion. Au lieu de trop rapidement conclure à l'irrationalité des leaders qui, comme les autorités du Hamas mettant la survie de ses citoyens rien péril, ou, comme Israël bombardant en 2006, 2009 et 2014 ses adversaires de manière disproportionnée, il convient sans doute de se poser la question de la confirmation d'une légitimité fondée sur l'idée de l'héros protecteur ou du plus « jamais ca ». En somme, une fois encore contre l'idée d'une rationalité unique qui sous-entend la théorie de la dissuasion, l'idée de la domination légitime renvoie à la multiplicité des logiques qui sous-entendent l'action stratégique.

La domination légale rationnelle et les violences internationales

La domination légale rationnelle est fondée, selon Weber, sur la croyance qu'un ordre est conforme à une règle impersonnelle. Sans être « évolutionniste », Weber constate néanmoins, avec l'émergence du capitalisme moderne, la nécessité d'une régulation de plus en plus accrue des relations sociales afin de permettre une division rationnelle du travail et l'investissement rentable fondé sur la prévisibilité des comportements économiques (Weber 2009).

La densité et le volume grandissant des transactions économiques entre acteurs étatiques ou non-étatiques au-delà des frontières induit une réglementation de plus en plus étroite des interdépendances complexes. Qu'il s'agisse de l'ONU, de l'OMC, du FMI ou encore de la Banque mondiale, l'impératif de la régulation néo-libérale prévaut dans toutes les sphères et même les sphères extra-économiques comme l'éducation « nationale » de plus en plus soumise au *benchmarking*. Les opérateurs économiques comme les firmes multinationales ont partout imposé une logique de « privatisation » et de rentabilité même dans la sphère militaire de plus en plus marquée par un nouveau mercenariat et une planification. Très clairement, un homme d'Etat « légitime » reconnu par ses pairs doit aujourd'hui plus faire preuve de « compétences techniques » plus que d'esprit « militant ». Les leaders de la politique mondiale actuelle – Barack Obama, Angela Merkel ou encore David Cameron – ressemblent bien plus à des managers qu'à des *warriors* héroïques. La logique « légale-rationnelle » dans le système international se traduit aussi par la juridicisation et une institutionnalisation grandissantes de la sphère internationale (Devin/Smouts 2010). Aujourd'hui il est possible qu'un président du Kenya accepte de comparaître devant la Cour pénale internationale en 2014. Plus généralement, les diplomates des grandes puissances ont le plus souvent une formation économique ou juridique.

De manière très générale, on peut toujours penser à la possibilité d'un système « légal-rationnel » sans pouvoir contraignant derrière lui. Cette situation caractérise partiellement le système international comme l'a signalé l'Ecole anglaise avec son insistance sur l'anarchie « mature » au sens d'Hedley Bull (Bull 1977). L'acceptation du principe de souveraineté n'est pas univoque**.** Il existe une sorte de consensus selon lequel la violation de l'intégrité territoriale est aussi immorale que la violation d'un tabou. Dans une perspective wébérienne, on pourrait aussi insister sur le corps grandissant des fonctionnaires des institutions internationales élaborant sans cesse de nouvelles règles pour la limitation de la violence avec de multiples conventions. Une autre perspective dans la réglementation de la violence est le développement des bureaucraties fonctionnelles comme celles au sein de l'Union Européenne œuvrant pour le perfectionnement du libre marché. Des normes légales-rationnelles sont susceptibles de « légitimer » l'ordre international comme l'ontaussi suggéré les institutionnalistes libéraux ou l'école de l'interdépendance (Levy/Thompson 2011). Ces derniers mesurent la stabilité du système international en référence à la densité du réseau de l'interdépendance.

Toutefois, à la différence des perspectives libérales, Weber n'évacue pas la dimension du « pouvoir » dans le *Herrschaft*. Ainsi, on peut penser que le déploiement de la force militaire et des moyens matériels participent à la crédibilisation des normes légales-rationnelles. Weber lui-même insiste sur le fait qu'il faut le plus souvent financer des « fonctionnaires » et entretenir une efficacité d'action (Weber 1994, 39). En d'autres termes, une vision purement techniciste de la légitimité n'est pas envisageable. Un deuxième apport de l'analyse wéberienne de l'*Herrschaft* est l'attention accordée aux croyances des dominés et les contingences modernes. Il faut regarder à l'intérieur de la domination. Le succès du système légal-rationnel tient une fois encore à des conditions matérielles : il est peu probable que des sociétés peu « industrialisées » se prêtent à cette légalité rationnelle.

Ces logiques « légales-rationnelles » de la domination dans le système international, conduisent selon une école – celle de l'interdépendance – à une pacification progressive dans les relations internationales. Deux arguments sont avancés : les guerres deviendraient trop chères et coûteuses dans un monde interdépendant et l'esprit du commerce et de la négociation s'opposerait à l'ethos de guerre dans un tel monde. Non plus des héros mais des commerçants (Werner Sombart) détermineraient la politique mondiale. La civilisation des

mœurs (Norbert Elias) refoulerait donc, en raison d'impératifs techniques-fonctionnels, les anciennes pulsions brutales voire sadiques. Même si Max Weber n'a pas explicitement écrit sur le lien entre rationalisation et brutalisation, il n'en reste pas moins possible de nuancer une telle vision dans l'esprit wébérien. Weber lui-même, lorsqu'il évoque la victoire capitaliste évoque la métaphore de la « cage d'acier » pour désigner la soumission impitoyable des acteurs à la loi de l'accumulation des capitaux, de la compétition et de la victoire de la raison «instrumentale» où tout devient calcul (Löwy 2013). Ce dernier aspect est désigné par Weber par la notion de « désenchantement du monde ».

Il n'est pas très difficile d'identifier avec Weber les formes de violence qui sont possibles avec cette vision « désenchantée ». D'une part, on peut penser que la désacralisation de l'homme peut induire de nouvelles violences surtout lorsque des groupes ne sont pas conformes aux impératifs systémiques tels que les « bouches inutiles » incapables d'une quelconque productivité. Les 3000 victimes à New York valaient plus dans l'imaginaire occidental que le 800 000 Rwandais en 1994.

D'autre part, au niveau des unités politiques individuelles, il n'est pas impossible que l'interpénétration d'une bureaucratie militaire avec le raisonnement économétrique produise la violence froide. Quant à la légitimité légale-rationnelle, elle peut autant être associée à la paix qu'à la guerre. Ce qui caractérise la légitimité légale-rationnelle est sa référence à des principes et à des règles abstraites appliqués indépendamment d'une personne et d'une situation particulière. Tout ordre légal comporte nécessairement l'éventualité d'un recours à la force lorsque cet ordre est perturbé. Une première approche pour capter le caractère pacifique ou belliqueux d'un acteur légal-rationnel est de voir si les règles juridiques ou encore coutumières sont permissives à l'égard de l'emploi de la force ou au contraire restrictives. Ainsi, la RFA ou le Japon ont des constitutions qui rendent le recours à la force armée difficile. Ils ont aussi, au sein de leurs ministères, de nombreux juristes généralement hésitants à recourir à la force armée. Un système légal-rationnel plus « belliqueux » serait un système où la norme de « sécurité » dépasserait toutes les autres. On peut ainsi envisager l'existence d'unités politiques fondant leur légitimité sur un savoir « sécuritaire ». Max Weber avait lui-même souligné que le capitalisme conduirait à l'impératif de la prévisibilité et de la calculabilité (Weber 2009, 41). La professionnalisation de la bureaucratie militaire en est le corollaire.

Ainsi le concept de la guerre préventive avec comme arrière-plan de théories de transition de la puissance entretient des affinités avec l'esprit capitaliste, pour paraphraser Weber (Lindemann 2001). La citation de Thucydide fréquemment utilisée selon laquelle la guerre du Péloponnèse aurait été causée par la montée en puissance des Athéniens et la crainte que cela inspira aux Spartiates ne peut pas être interprétée comme une guerre préventive, mais plus comme une peur momentanée de la montée en puissance athénienne sans aucune planification. Les arguments contre une telle interprétation sont multiples. D'une part, la vision temporelle des Grecs était cosmologique, c'est-dire le temps n'était pas différencié en fonction des unités politiques et il ne pouvait pas exister des puissances « montantes » ou « déclinantes ». En outre, la notion de linéarité et du progrès était étrangère au monde grec. C'est uniquement au cours du XIXème siècle que des scénarios de la guerre préventive devenaient dominants. Le plus connu est la planification allemande avant la Première Guerre mondiale avec le plan Schlieffen prévoyant la défaite de la France en 42 jours. Le chancelier allemand Bethmann Hollweg risquait froidement une guerre mondiale car il estima que la Russie qui « grandit et grandit » devrait être affaiblie si l'Allemagne ne voulait pas être inondée par la vague russe. Le principe même de la guerre préventive planifiée ressemble étrangement aux anticipations à la baisse de boursiers qui préfèrent vendre les actions avant

qu'il ne soit trop tard (Lindemann 2001). De nos jours certains déclinistes Américains comme John Mearsheimer décrivent la menace chinoise en termes de montée en puissance inévitable en raison de son PIB grandissant et prévoient même une future guerre (Viltard 2012). De cette façon, une version authentiquement « néo-libérale » n'exclut en rien les conflits et les favorise même en réduisant les acteurs à des « choses ».

Conclusion

Quel est donc l'apport wébérien et de son concept de *Herrschaft* pour les théories des Relations internationales ?

De manière générale, et sur un plan épistémologique, les types de domination s'opposent aussi bien au positivisme « hard » qu'au relativisme déconstructiviste. Contre les behavioristes, Weber insisterait sur le fait que les « variables » matérielles sont toujours filtrées par les conceptions de domination légitime. De manière plus spécifique, les acteurs avec une conception légale-rationnelle du pouvoir n'obéissent pas forcément à la même logique que des acteurs avec une conception « traditionnelle » de la domination. Ainsi, alors que la mondialisation économique et humaine peut être saluée par les responsables politiques de l'Allemagne contemporaine de Mme Merkel et les inciter à approfondir des liens avec leurs voisins, elle peut susciter des inquiétudes voire le rejet chez d'autres responsables allemands plus attachés à une identité « ethno-culturelle » comme le fameux banquier décliniste Thilo Sarrasin. Dans notre cas, nous avons suggéré qu'il est par exemple insensé d'affirmer que l'interdépendance économique conduit mécaniquement à la paix. La transnationalisation avait un toute autre impact dans l'Europe dominée par une caste féodale en 1914 que dans l'Europe des années soixante et quatre-vingt dominée par une élite politique souvent « managériale », proche de l'économie et du droit. Des logiques d'honneur et d'humiliation, actuellement à l'œuvre dans les conflits israélo-palestinien, peuvent s'opposer à une solution « cash » fondée sur une légitimité de type managériale fondée sur l'achèvement de la prospérité. L'obsession de certains politistes avec «l'élégance de la simplicité» ne peut produire que des propositions très probabilistes (« l'interdépendance réduit à 15% la conflictualité entre Etats) qui ne nous disent rien sur les conditions sociologiques et contextuelles qui éclairent un si grand nombre d'exceptions.

Il convient aussi de mettre en avant le fait que Weber n'adhère pas pour autant au particularisme le plus étroit des historiens traditionnels (« l'histoire ne se répète jamais », L. von Ranke) ou à une sociologie excessivement micro-logique fondée sur la seule description de la configuration des acteurs. Les types de domination sont variables mais aussi relativement délimités et identifiables. Au lieu d'être aveuglé par la diversité empirique des discours de légitimation, Weber réduit cette complexité la catégorise en types identifiables. Ainsi, Weber n'hésiterait pas à qualifier la domination de Fidel Castro, d'Hugo Chavez ou encore de Mussolini sous la même bannière de domination charismatique ce qui peut être contre-intuitif. Toutefois, le regroupement sous la catégorie d'un idéal-type ne signifie pas qu'il s'agit des formes de domination identiques mais seulement qu'elles répondent dans certaines situations à des logiques différentes à commencer par le recrutement des fonctionnaires ou des ambassadeurs selon des bases plus ou moins méritocratiques. De la même manière, pour Weber l'analyse politique doit commencer avec un fait premier : tout pouvoir cherche à se perpétuer et à se légitimer. La légitimation est la prémisse première, l'objectif central, même de l'activité politique. Contre une logique excessivement « de-constructiviste », Weber insisterait sur le fait que les logiques des comportements

internationaux ne sont pas arbitraires mais sont toutes plus ou moins assimilables à la confirmation ou la création d'un type de légitimité devant une audience donnée.

Un deuxième apport de la sociologie de Weber réside dans la relativisation du clivage entre approches « matérialistes » et « idéalistes ». Contre des réalistes ou libéraux « hardcore », Weber insisterait sans doute sur la variabilité de la signification que peut prendre un « pouvoir matériel », un « régime » ou une « institution internationale ». Les types de domination reposent très clairement sur l'idée que l'homme (au moins dominé) peut chercher autre chose que le pouvoir ou le bien-être mais agir en fonction de ses valeurs (*Wertrationalität*) ou de ses affinités émotionnelles. Alors que pour les réalistes, la stabilité du système international tiendrait essentiellement à la distribution des ressources, pour un « wéberien », le recours ou non à la force tient aussi à la croyance plus ou moins ancrée dans la légitimité de ceux qui « dominent » le système international. Une telle perspective explique aussi bien pourquoi les Etats-Unis étaient, malgré leur supériorité militaire écrasante, confrontés à de multiples contestations dans le système international. De la même manière, on pourrait penser qu'une domination charismatique d'une grande puissance fondée sur le « leadership » personnalisé ou l'exceptionnalité d'une nation est moins stable qu'une domination légale-rationnelle ou traditionnelle incarnée par les institutions internationales. Les intérêts sont donc pour Weber clairement construits mais en même temps pas totalement dissociés des structures matérielles. Le type même de domination légale-rationnelle repose le plus souvent sur le développement de la division sociale du travail et l'essor du capitalisme marchand. Avec Weber, les forces matérielles co-construisent la réalité sociale. Une domination sans support matériel n'est même pas sérieusement envisagée par lui. Une interrogation sur la différence entre « pouvoir » et « pouvoir légitime » suppose malgré tout le « pouvoir », c'est-à-dire l'existence d'une entité politique déployant sa force militaire, économique et culturelle de telle manière qu'elle « domine » virtuellement les autres acteurs dans son rayon d'action.

Weber est de ce fait inclassable et peut être revendiqué par quasiment tous les paradigmes de Relations internationales. Pour nous, l'apport le plus crucial semble moins sa « localisation » paradigmatique qui est de toute manière aléatoire que sa démarche résolument compréhensive et malgré tout « nomothétique ». Weber propose des concepts avec un degré de validité relativement général sans négliger le sens particulier donné par les acteurs. L'étude académique des Relations internationales souvent déchirée entre études statistiques désincarnées et épaisseur anthropologique du terrain gagnerait en « plasticité » et intelligibilité concrète en introduisant davantage des concepts à portée intermédiaire comme les types de domination.

Mathias Albert, Barry Buzan, Michael Zürn, 2013, éd.,*Bringing Sociology to International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press.

Fabrice Argounès, 2012/13, L'Australie : la tentation de la puissance régionale, *Pouvoirs*, n° 141, pp.103-116.

Raymond Aron, 1962, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calman-Levy.

Bertrand Badie, 2009,*Un monde sans souveraineté*, Paris, Fayard.

Etienne Balibar, 2004, « La quotidianisation du charisme « selon Max Weber, exposé Lille 3, http://stl.recherche.univlille3.fr/seminaires/philosophie/macherey/macherey20042005/balibarcharismecadreprincipal.html

Elie Baranets, 2015, *Les défaites militaires des démocraties.* Thèse Sciences Po Bordeaux.

Dario Battistella 2006, *Retour de l'état de guerre*, Paris, Armand Colin.

Stefan Breuer, 2011, *Herrschaft in der Soziologie Max Webers*, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden.

Hedley Bull, 1977, *The Anarchical Society*, Londres, Macmillan Press,

Guillaume Devin, 2006, *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte

Guillaume Devin, Marie-Claude Smouts, 2011, *Les organisations internationales*, Paris, Armand Colin.

Jean-Vincent Holeindre, 2012, « Ruse de guerre et perfidie dans le droit naturel moderne : Grotius et Pufendorf », dans Ninon Grangé (dir.), Penser la guerre au XVIIe siècle, Presses universitaires de Vincennes, 2012, pp. 139-160.

Stephen Kalberg, 2010, *Les valeurs, les idées et les intérêts*, Paris, La découverte.

Ian Kershaw, 1998, *Hitler 1889-1936.* Hubris, Londres, The Penguin Press.

Henry Kissinger 1973, *A World Restored*, Boston, Houghton Mifflin.Peter Lassman, 2000,

Peter Lassman, « The rule of man over man : politics, power and legitimation », in : Stephen Turner, ed., *The Cambridge Companion to Weber*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 83-98.

Richard Ned Lebow, 2008, *A Cultural Theory of International Relations*, Cambridge, Cambridge University Press.

Jack Levy, W.S. Thompson, 2010, *Causes of War*, London : Wiley-Blackwell.

Thomas Lindemann, 2001, Les doctrines darwiniennes et la guerre de 14, Paris, Econonomica.

Thomas Lindemann, 2010, *La guerre*, Paris, Armand Colin.

Thomas Lindemann, 2011, *Causes of War*, ECPR : Colchester.

Thomas Lindemann, Erik Ringmar,2014, *The International Politics of Recognition*, Boulder Coloarado, Paradigm Publisher.

Michael Löwy, 2013, *La cage d'acier*, Paris, Stock.

Rosamand McKitterick 1993, Carolingian Culture : Emulation and Innovation, Cambridge, Cambridge University Press.

Frédéric Mérand and Vincent Pouliot (2008), "Le monde de Pierre Bourdieu. Éléments pour une théorie sociale des relations internationales," *Canadian Journal of Political Science* 41 (3): 603-625.

Hans Morgenthau, 2005 (1948), *Politics among nations*, McGraw-Hill Humanities.

Frédéric Ramel, 2006, *Les fondateurs oubliés.* Durkheim, Simmel, Weber, Mauss et les relations internationales. Paris, PUF.

Francisco Roa Bastos, 2014, « Conclusion générale. En finir avec le charisme » ?, pp. 217-236, in : Vanessa Bernadou, Félix Blac, Raphaëlle Laignoux et Francisco Ora Bastos, Que faire du charisme, 2014.

Paul Schroeder, 1994, *The Transformation of European Politics*, Oxford, Oxford University Press.

Yves Sintomer, 2014, Introduction, in : Max Weber, La domination, Paris, La découverte.

Yves Viltard, *Qui a peur de la Chine ?*, Collection Etudes, no. 1, 2012.

Max Weber 1994, *Wissenschaft als Beruf, Politik als Beruf*, Tübingen, J.C.B.Mohr.

Max Weber 2009, *Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus*, Köln, Anaconda.

Max Weber 2013, *Wirtschaft und Gemeinschaft* (éd. Knut Borchardt, Edit Hanke, Wolfgang Schluchter), Tübingen, J.C.B. Mohr.